

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

Haïti

(les forces de l'ordre ont tiré et trois jeunes sont morts) et présente une certaine forme d'excuse : de plus il y a une certaine liberté de presse. Ce sont des précédents.

En termes d'aide, le Canada vient en quatrième place, après les États-Unis, la France et la République fédérale allemande.

Au Secrétariat des Affaires extérieures l'on a cependant tenu à préciser que le Canada tenait compte des droits de la personne dans sa politique d'aide, mais d'une manière « générale ».

« Contrairement aux États-Unis où l'aide est légalement liée aux droits de la personne (le pays qui reçoit doit montrer qu'il a tenté d'améliorer la situation en cette matière) ici c'est plus général. Nous nous engageons en fait à procéder à des consultations avant de renouveler notre aide », a expliqué ce porte-parole.

(Cette année, les organismes non gouvernementaux étaient tellement préoccupés par les problèmes en Amérique centrale qu'ils n'ont même pas soulevé les droits en Haïti lors de leur rencontre annuelle sur les droits de la personne qui s'est tenue la semaine dernière).

L'aide qu'Haïti reçoit cette année de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) s'élève à plus de \$7 millions. Elle fait partie d'un montant de \$60 millions alloués sur cinq ans.

À l'ACDI, au ministère des Relations extérieures et au Secrétariat des Affaires extérieures, l'on assure que l'aide se rend là où elle doit aller, c'est-à-dire aux populations les plus démunies, et non pas dans les coffres d'un gouvernement dont le *Washington Post* écrivait dans son édition d'hier qu'il était « le plus corrompu et le plus cruel du continent américain ».

« En gros, il n'y a pas de problème (avec l'acheminement de l'aide en Haïti) », dit pour sa part le Secrétaire des Affaires extérieures.

Le gouvernement canadien est encore ébranlé par le scandale du programme DRIPP (projet de développement régional intégré de Petit-Goâve à Petit-Trou-de-Nippes) mis en œuvre en 1974, dans lequel il a mis plus de \$20 millions et qu'il a été forcé d'annuler après qu'une émission de télévision — W5 — révéla que l'argent des Canadiens était détourné et n'atteignait pas Petit-Goâve.

Le 28 novembre 1981, le gouvernement décidait de suspendre son aide au projet en expliquant que Port-au-Prince et Ottawa ne s'entendaient plus sur « les mécanismes de gestion et de contrôle » du projet.

Au ministère des Relations extérieures, qui est responsable de l'ACDI, l'on assure que même si près de \$4 millions constituent de l'aide bilatérale, donc acheminée de gouvernement à gouvernement, une exception avait été consentie par Haïti, qui permettait d'envoyer l'argent directement aux agents d'exécution, tantôt une compagnie canadienne tantôt une des universitaires canadiens.

L'aide canadienne porte surtout sur des projets modestes visant avant tout à « soulager les populations les plus démunies ».

C'est ainsi que mis à part un projet de réhabilitation de lignes électriques — auquel doit travailler Montréal Engineering —, l'ACDI s'en tient surtout à la nutrition et à l'éducation des populations. Des projets universitaires en médecine vétérinaire et en agronomie sont aussi en place.

Il y a enfin une autre dimension de l'aide canadienne sur laquelle le gouvernement n'insiste pas mais qui contribue à atténuer les dangers de détournement de fonds : plus de la moitié des sommes d'aide sont versées en salaires à des Canadiens.

Notre perspective n'est pas celle des États-Unis — dit encore le Secrétaire des Affaires extérieures, en expliquant que l'interruption de l'aide à un pays, peu importe les motifs, a des effets néfastes à long terme qui ont justement été démontrés en Haïti lorsque plusieurs pays ont suspendu leur aide.

AUJOURD'HUI

Si vous voulez apprendre à personnaliser vos vêtements, inscrivez-vous au prochain stage de peinture sur tissu qui se donnera cette fin de semaine au Centre Pierre-Charbonneau. On y enseignera les techniques de base comme la pulvérisation, les instruments de travail, les couleurs, les différents fibres naturelles. 872-4490 ou 722-2354.

La Société Canada-Chine propose, cette année, 12 itinéraires différents qui permettent de découvrir la Chine, son peuple et ses multiples richesses dans toute leur variété. Il y aura soirée d'information-voyages au Holiday Inn, salon E (420, rue Sherbrooke ouest), ce vendredi à 19 h 30. 866-4119.

L'Association canadienne des sciences du sport, le ministère canadien de la Condition physique et Kiné-Québec ont élaboré un programme d'enregistrement et de certification qui orientent des éducateurs physiques qui interviennent dans le domaine du conditionnement physique et de l'évaluation physique. Le stage du premier niveau est offert cette fin de semaine par le département d'éducation physique. 343-6256.

Rencontre-débat sur le thème de la migration, à l'occasion du lancement du numéro 14/54 de la *Revue internationale d'action communautaire*, intitulé : « Migrants : trajets et trajectoires ». Cette rencontre sera animée par les coordinateurs du numéro, MM. Fernand Gauthier, Serge Larose, Creetzer Mathurin et Émile Olivier, au Centre de recherche des Caraïbes, pavillon de musique de l'Université de Montréal (200, avenue Vincent-d'Indy), 343-7222.

« Il fallait tout recommencer. Et il a fallu beaucoup plus d'argent ». (Il y a des exceptions notoirement politiques, reconnaît-on à Ottawa, notamment lorsque le Canada a suspendu son aide à Cuba pour protester contre l'envoi de troupes cubaines en Afrique).

Mais, même si l'aide n'est pas « politique », les opposants au régime de M. Duvalier se sont réjouis hier du gel de l'aide américaine parce qu'il met M. Duvalier dans l'embarras.

D'autre part, même si l'aide est neutre, le gouvernement haïtien a cru opportun de reprendre la semaine dernière à la une de son quotidien à Port-au-Prince une déclaration d'Ottawa confirmant la poursuite de son aide.

À l'ambassade canadienne à Port-au-Prince, l'on qualifie « d'effacé » le rôle du Canada à Haïti. Cependant, les 12 Canadiens qui sont à l'ambassade suivent la situation actuelle de près. Par exemple, l'ambassadeur, M. Malone, est intervenu personnellement auprès de la communauté des Clercs de Saint-Viateur, peu après que leur collège Immaculée-Conception aux Gonaïves eut été le théâtre d'une fusillade qui a fait trois morts, trois étudiants. L'ambassadeur, enjoint les religieux de ne pas fermer le collège en guise de protestation.

FIN

Relève

le Fonds monétaire international enjoint Haïti de mettre de l'ordre dans ses finances.

M. Duvalier a placé M. Bazin à la tête du ministère des Finances. M. Bazin dit qu'il se faisait peu d'illusion sur ses chances de réussite mais son séjour a été plus court que prévu parce que « vous ne pouvez redresser quoi que ce soit sous un régime miné par la corruption ». Il a ajouté qu'il s'exposait au danger en demeurant à Port-au-Prince.

La compétence de M. Bazin est reconnue dans tous les milieux haïtiens mais pour plusieurs, il reste « l'homme du FMI, l'homme des Américains ».

Piqué au vif lorsque ces remarques lui ont été rapportées hier, M. Bazin a rétorqué que : « je suis d'abord l'homme de mon pays ». « Lors qu'il y a des chances de progrès dans les pays du tiers monde, a-t-il poursuivi, tous ceux qui ont intérêt à ce que les choses s'améliorent se retrouvent du même côté ».

M. Bazin a fait un séjour dans son pays en 1982 mais avait quitté Haïti il y a plusieurs années, pour étudier. « Je suis parti et j'ai fait le choix de ne pas rentrer ».

M. Bazin insiste sur deux points : le redressement de l'économie du pays mais peut-être davantage encore sur la mise sur pied d'une Commission pour faciliter le retour au pays des Haïtiens à l'étranger. Près d'un million d'Haïtiens ont quitté leur pays au cours des 25 dernières années. Ils sont essentiellement à New York, Miami et Montréal (Paris dans une moindre mesure).

« C'est la première chose qu'il faudrait faire. C'est une exigence fondamentale sans laquelle il n'y a pas d'avenir dans ce pays », a-t-il déclaré au *DEVOIR*.

Le plan que M. Bazin et son équipe ont préparé prévoit trois catégories d'Haïtiens, ceux qui ont été expropriés et pour lesquels il faudrait prévoir des mesures d'indemnisation (échelonnées sur plusieurs années), ceux qui ont été persécutés, incluant les soldats qui ont subi des dommages à leur carrière, et qui doivent être invités à prendre leur pleine place sur l'échiquier car ils ont beaucoup d'expérience et acquis, en 30 ans, une distance » et ceux que les États-Unis appellent « pudiquement » les réfugiés économiques, les « boat people » et « qui n'auraient jamais dû quitter le pays ». Ceux-là, dit M. Bazin seront recyclés en fonction des besoins de l'économie haïtienne.

Dollar

330 points de base la différence entre les taux d'escompte des deux pays. Le taux privilégié américain se maintient à 9,5% depuis plusieurs mois tandis que le taux canadien est passé de 10 à 11,5% en trois semaines pour défendre le dollar.

La Banque Royale a aussi annoncé une nouvelle hausse des intérêts sur les prêts personnels. Les taux fixes seront dorénavant établis à 12% en hausse de ½ point et les taux variables à 12%. Les dépôts rapporteront aussi à compter d'aujourd'hui un demi-point de plus qu'hier, mais les hypothèques ne bougent pas pour le moment.

L'économiste principal de l'analyse sectorielle à la Banque Royale à Montréal, M. Manuel Wener, craint cependant que les taux hypothécaires ne soient haussés sous peu. À son avis, il y a beaucoup de pression sur le dollar canadien présentement pour deux raisons fondamentales.

D'abord, la méfiance à l'égard du dollar canadien trouve sa source dans la détérioration de la balance courante canadienne. Au quatrième trimestre de 1984, la balance des services et marchandises affichait un surplus de \$1,8 milliards tandis qu'au troisième trimestre de 1985, elle accusait un déficit de \$700 millions.

En trois trimestres, elle a donc chuté de \$2,5 milliards, commenté-t-il, et ceci est attribuable à ce que nos exportations vers les États-Unis ont freiné parce que leur économie a ralenti, tandis que la croissance rapide au Canada explique qu'il y ait fort accroissement des importations. Le seul surplus des marchandises s'établissait en effet à \$6,6 milliards au quatrième trimestre de 1984 par rapport à seulement \$2,7 milliards au troisième trimestre de 1985.

En second lieu, la perception du marché est à l'effet qu'il n'y a pas de plan, pas d'action pour réduire le déficit au Canada. Dans le budget Wilson de février, s'il n'y a rien pour réduire cette hydre, la pression sera énorme sur le dollar. C'est cela qui serait escompté par le marché présentement.

« Si j'étais investisseur étranger,

Washington suspend son aide à Duvalier

Les manifestations antigouvernementales se poursuivent en Haïti

(AFP, Reuter, Haïpresse) — Les États-Unis, inquiets de l'évolution de la situation en Haïti où les manifestations hostiles au pouvoir se succèdent, sont en train de durcir leur position vis-à-vis du régime du président à vie d'Haïti, M. Jean-Claude Duvalier.

Washington a décidé de bloquer temporairement \$26 millions US — environ la moitié de l'aide américaine à la République caribé — pour l'exercice financier 1986 (qui a commencé en octobre dernier), a annoncé hier le département d'État.

Pour le débloquer, le département d'État doit donner l'assurance au Congrès que le gouvernement haïtien a effectué des progrès dans le domaine des droits de la personne.

Le porte-parole du département d'État, M. Bernard Kaib, a déclaré que l'ambassadeur américain à Port-au-Prince avait informé le gouvernement haïtien le mois dernier que le département d'État « gravement préoccupé par la réaction des autorités haïtiennes aux manifestations, était alors dans l'incapacité de fournir cette assurance ».

« Depuis, la situation ne s'est pas améliorée », a ajouté M. Kaib.

L'autre moitié de l'aide américaine à Haïti, consistant en assistance alimentaire, n'est pas soumise aux mêmes restrictions concernant

les droits et libertés.

Depuis quatre ans le Congrès impose au département d'État de certifier que le gouvernement de Port-au-Prince fait des progrès dans le respect des droits de la personne pour qu'il puisse bénéficier de l'aide américaine.

La démarche du département d'État apparaît comme un signal de Washington à Port-au-Prince sur la nécessité de réformes urgentes. Un changement d'attitude de la part de Washington était déjà sensible depuis quelque temps, à mesure que croissaient les manifestations d'opposition à M. Duvalier.

Selon le *Washington Post*, le gouvernement américain songe à venir en aide à l'opposition au président Duvalier, au pouvoir depuis 1971 et qui fait face à la crise la plus grave qu'il ait connue son régime. Dans un éditorial, le journal accusait hier le gouvernement haïtien d'être « le plus corrompu et le plus cruel du continent américain » et ajoutait qu'« aucun autre gouvernement n'a perpétré, par son incompétence et sa cupidité, un tel degré de pauvreté dans son peuple ».

Les autorités américaines ont recommandé à leurs ressortissants d'éviter les villes du Cap-Haïtien, de Gonaïves et des Cayes, en raison du ca-

ractère violent de certains des affrontements qui s'y sont déroulés. Les troubles risquent en outre de porter un rude coup au tourisme, l'une des principales industries de l'île.

Ces derniers jours, d'importantes manifestations se sont déroulées dans plusieurs villes de l'île et notamment au Cap-Haïtien, seconde ville du pays.

Quelque 40.000 personnes ont manifesté dans cette ville mercredi et des dépôts de nourriture d'organisations humanitaires ont été pillés au Cap Haïtien et aux Cayes, une autre ville qui a été le théâtre de protestations.

Hier, des témoins ont indiqué que trois personnes, dont deux adolescents, étaient mortes étouffées accidentellement lors du pillage de l'organisme humanitaire américain Care par plusieurs milliers de manifestants.

Aux Gonaïves, quatrième ville de la république, une nouvelle manifestation antigouvernementale rassemblant plusieurs milliers de personnes a eu lieu hier.

Les manifestants se sont dirigés vers la caserne des miliciens (Volontaires de la sécurité nationale, « tons tons macoutes »), qui ont été désarmés par des éléments du corps d'intervention anti-guérilla de l'armée,

les Léopards, alors qu'ils allaient ouvrir le feu sur des manifestants.

L'agence Haïpresse (proche des milieux d'opposition) a indiqué qu'on pouvait constater un début de fraternisation de l'armée avec la population aux Gonaïves et dans d'autres localités du pays.

Certains voyants dans ce rapprochement un début de coup d'État, d'autant plus que Washington vient d'annoncer qu'il ne viendrait pas en aide au président Duvalier, a expliqué Haïpresse.

Les manifestations antigouvernementales se sont étendues à des dizaines de petites localités à l'échelle du pays, ajoute Haïpresse qui cite des informations de Radio-Soleil, la radio de la conférence épiscopale haïtienne.

On précise d'autre part que des émeutiers ont incendié une caserne de miliciens à Port-Margot, à quelques kilomètres du Cap-Haïtien.

Enfin, à Montréal, le CIUS (Comité d'initiative d'urgence et de solidarité) a indiqué qu'il tiendrait, demain à 11h30, une marche de protestation contre le gouvernement haïtien et l'aide canadienne à ce pays. La manifestation doit partir du carré Dominion pour se rendre aux bureaux du ministère des Affaires extérieures, complexe Guy-Favreau.

je n'achèterais pas des obligations canadiennes présentement, a déclaré au *DEVOIR* M. Wener, j'attendrais que les taux d'intérêt augmentent ». Le marché ne voit pas non plus une direction ferme vers des coupures budgétaires, et il appréhende les ententes salariales qui viennent à échéance sous peu. Il y a donc, de l'avis de l'économiste de la Banque Royale, possibilité que le dollar canadien casse les 70 cents.

Comme économiste, M. Wener ne voit pas de raison normale pour que le dollar canadien soit dans les faits inférieur à 75 cents. Mais, dans le cas de la chute du pétrole récente par exemple, il n'y a pas eu réaction normale, il y a eu réaction paniquée.

AMC-Renault

son plan de réorganisation et de redressement budgétaire.

Tout en conservant peu d'espoirs de modifier les intentions de AMC-Renault, M. Johnson a néanmoins fait parvenir à la haute direction de Detroit une note de désapprobation, l'invitant à réviser sa décision. Le ministre de l'Industrie et du Commerce s'est fait expliquer, au cours des entretiens qu'il a eus avec les dirigeants de la société, que le concept moderne de « plate-forme » de distribution, est non seulement moins coûteux mais plus fonctionnel que les entretôts du type de Saint-Bruno et qu'il nécessite sensiblement le même nombre d'employés. Ce que M. Johnson trouve plus regrettable, c'est que AMC-Renault ait, une fois de plus, oublié le Québec, en décidant d'installer son centre national de distribution à Brampton, qui venait tout juste d'être choisi comme site de la nouvelle usine d'assemblage des automobiles Renault du Canada.

Quant au directeur québécois de Renault-Canada, M. Christian Dubus, il attend que les dirigeants de Detroit l'informent officiellement de leurs intentions, avant de prendre pour acquis que la fermeture de l'entrepôt de Saint-Bruno sera bientôt chose faite. Cela dit, l'hypothèse de remplacer les installations de Saint-Bruno par une plate-forme à Montréal lui apparaît tout à fait encourageante. Il voit là une solution satisfaisante aux problèmes de distribution que connaît Renault au Québec. Il souligne qu'il y a déjà longtemps que l'entrepôt de Saint-Bruno ne suffit plus à répondre aux besoins des concessionnaires du Québec, qui reçoivent déjà leurs pièces de différents centres américains de distribution. La plate-forme que projette Detroit aurait pour fonction de regrouper les arrivées en provenance des centres américains, pour les redistribuer aux concessionnaires québécois. Quoi qu'il en soit, M. Dubus souhaite que Detroit fasse connaître sa décision dans les meilleurs délais, considérant que l'incertitude actuelle est angoissante pour la vingtaine d'employés et de cadres qui travaillent encore à Saint-Bruno.

Il y a longtemps, en effet, que l'existence de l'entrepôt de Saint-Bruno est remis en question par les dirigeants de Detroit. Ils en étaient venus à la conclusion de mettre la clé dans la porte, dès 1984, après avoir pris connaissance des recommandations d'une firme de consultants américains. Mais à l'époque, l'ancien ministre Rodrigue Biron avait obtenu un moratoire, en demandant une nouvelle expertise, cette fois à la firme Econosult, une filiale de Lavalin, au coût de \$50.000. Le rapport de cette nouvelle étude a été remise au gouvernement québécois en septembre 1985, et les conclusions, dont Le *DEVOIR* a pris connaissance, tentent de démontrer que AMC-Renault devrait installer son centre national de distribution à Montréal ou à Saint-Bruno, plutôt qu'à Brampton, Ontario. Armé de ce rapport de 500 pages, d'un langage hautement technique, le ministre Johnson se croyait en position de force pour amener Detroit à réviser sa décision. Mais il a dû s'avouer vaincu.

Les représentants syndicaux des employés de Saint-Bruno étaient devenus optimistes à la lecture du rapport Lavalin. Ils ne comprennent pas que AMC-Renault maintienne sa décision de s'installer à Brampton, quand l'étude commandée par le MIC démontre que les sites de Montréal et Saint-Bruno seraient tous deux plus rentables. Pour le directeur québécois des Travailleries unis

de l'automobile (TUA), M. Claude Ducharme la décision de AMC-Renault est injustifiable d'autant plus que les Québécois se sont montrés « très généreux » à l'endroit de ce constructeur-automobiles, « en achetant ses bagnoles ». Quant au président du syndicat local, M. Roger Rousseau, non seulement il trouve inacceptables les intentions de AMC-Renault de fermer Saint-Bruno, mais si cela devait se concrétiser, il organiserait une campagne de boycottage des produits Renault, à travers le Québec.

Nielsen

terreur du gouvernement Pearson.

C'est lui qui avait en effet mis à jour l'affaire Rivard en 1966, ce qui avait conduit à la formation de commissions d'enquête puis ultérieurement, le 3 avril 1967, à la démission de deux ministres libéraux : Guy Favreau qui détenait le portefeuille de la Justice lorsqu'Lucien Rivard s'évadait de prison (grâce à des pots de vin) et Lucien Cardin qui en 1965 avait succédé à M. Favreau à ce poste. Rappelons que c'est aussi Erik Nielsen qui en 1965 avait obtenu la tête du ministre Maurice Lamontagne.

En écoutant religieusement ce qui se passait dans la salle du caucus libéral, M. Nielsen avait pu à cette époque prévoir certains événements. Dans l'entrevue de 1973, il démontre avoir eu par exemple une compréhension fort intime de certaines décisions du gouvernement Pearson, notamment des circonstances qui ont amené le ministre Cardin à évoquer publiquement l'affaire Munsinger pour embarrasser les conservateurs.

La réaction des députés libéraux en lisant cet article du *Toronto Star* hier a été immédiate. Dans un premier temps, ils ont exigé du président des Communes que, dorénavant à chaque mercredi, les services de sécurité effectuent un balayage électronique de leur salle de réunion pour s'assurer qu'il n'y a aucune écoute électronique possible. Dans un deuxième temps, quatre députés libéraux se sont rendus aux Archives publiques, accompagnés de journalistes, pour écouter l'enregistrement de l'entrevue de 1973.

Le comportement de M. Nielsen n'était certes pas illégal, conviendront par exemple les députés Jean Chrétien et Marcel Prud'homme qui en 1966 faisaient déjà partie de la députation libérale. À cette époque l'écoute électronique ne constituait pas une infraction criminelle comme me c'est le cas maintenant, bien qu'on débattait de la possibilité d'amender le Code criminel en ce sens. Cela fut fait en 1974.

S'il n'y a pas eu illégalité, il y a eu « immoralité, manque à l'éthique, c'est contre toutes les règles », de dire Jean Chrétien qui insiste sur le fait qu'en plus M. Nielsen reconnaît avoir intercepté des conversations privées et confidentielles. Il demande quelle confiance pourrait avoir en M. Nielsen les ministres de la Défense des pays membres de l'OTAN sachant qu'il a déjà fait de l'écoute électronique, rappelant que son prédécesseur, Robert Coates, a démissionné pour avoir pris un verre dans un bar douteux. Le leader libéral en chambre, Herb Gray, dira que l'intégrité de M. Nielsen est maintenant mise en question, ce qui se répercutera sur tout le gouvernement.

Pendant presque toute la période des questions hier après-midi aux Communes, les députés libéraux et néo-démocrates ont interrogé le premier ministre Mulroney pour le presser de se débarrasser de son ministre et d'instituer une enquête. L'appui de M. Mulroney à son ministre a été total, soulignant qu'il est un homme d'honneur et de courage dont les exploits remontent à la deuxième guerre mondiale.

Les faits allégués par l'opposition relèvent de la calomnie et de la malice, tout en étant faux, grotesques et gratuits. Le premier ministre devait même laisser entendre que son ministre avait pu avoir accès à son information par d'autres moyens, tels les confidences d'un député libéral. Notons qu'un député conservateur, Alvin Hamilton, a indiqué à la *Presse canadienne* avoir à l'époque lui aussi écouté les délibérations du caucus, ce qui était possible grâce à une erreur technique. Du côté libéral, on rétorquera que M. Nielsen aurait dû

avoir l'honnêteté d'avertir les autorités compétentes plutôt que de profiter de ces circonstances pendant une période indéterminée.

Une enquête, plus de 20 ans après le fait, ne servirait pas grand chose, estime le premier ministre qui devant l'insistance de l'opposition a mis au défi les députés de porter des accusations. Si on accédait à la proposition du premier ministre, il y aurait alors enquête du comité des privilèges et élections et le député qui aurait porté l'accusation devrait démissionner si elle s'avérait non fondée. Du côté libéral, on semble peu intéressé. On rappelle que l'immense majorité conservatrice risquerait de conduire les débats nul part.

Le refus de M. Mulroney de rien faire est inacceptable aux yeux des députés des deux partis d'opposition qui sont fort sensibles aux accusations d'écoute électronique. Rappelons que l'ancien président libéral des Communes, Lloyd Francis, avait il y a quelques mois affirmé qu'il y avait déjà eu de l'écoute électronique des députés sur la colline parlementaire. L'affaire n'était pas allé plus loin.

Tant du côté du Parti libéral que du NPD, on promet cette fois de ne pas laisser mourir le débat. Le député Marcel Prud'homme promet ainsi qu'on reviendra à la charge encore au cours des prochains jours aux Communes, évoquant la possibilité qu'on puisse apporter de nouveaux faits.

Pour M. Prud'homme, ces révélations sur les activités passées de M. Nielsen constituent une sorte de revanche de l'histoire. Ceux qui ont vécu les années 65 à 67 se souviennent que cette époque était un véritable calvaire pour le gouvernement de Lester Pearson. Si (M. Nielsen) pouvait détruire des gens dont la crédibilité était au-dessus de tout », dit-il, ajoutant que celui-ci porte la responsabilité morale de leur destruction. On voit aujourd'hui que les succès d'Erik Nielsen n'étaient pas dû à son habileté mais à des moyens qui lui permettaient d'être toujours en avance d'un coup sur les libéraux.

Si « cette histoire ne fait que commencer », M. Prud'homme promet ne pas réserver à M. Nielsen le même traitement qu'il avait servi aux libéraux à l'époque. Il n'y a pas de haine chez les libéraux, assure-t-il, ajoutant qu'on va s'en tenir aux faits, sans haine, sans outrage, pour montrer la différence. En 1966, M. Nielsen a craché en l'air. « Là, ses crachats lui sont retombés sur le nez, assez épais, merci », dit-il.

Challenger

demie après le décollage. Immédiatement après leur découverte sur la plage d'Indiatlant, ils ont été transmis par la police à l'hôpital de la base aérienne Patrick pour y être analysés par des experts.

Seule une très faible quantité de ces fragments a été récupérée : ils mesurent au total 15 cm de long, 10 de large et 2,5 cm d'épaisseur, a indiqué le porte-parole de la NASA Hugh Harris.

Parmi les fragments de l'épave retrouvés en mer, figurent deux pièces carbonisées de forme conique, l'une étant fixée à un parachute. Les enquêteurs pensent qu'il pourrait s'agir des « boosters » de Challenger qui devaient mettre la navette en orbite et se sont détachés lors de l'explosion.

Des responsables de la NASA au sol les avaient détreuils à distance lorsqu'ils avaient constaté que l'un d'entre eux semblait retomber sur une zone habitée de la côte de Floride. Les enquêteurs avaient souvent déclaré que la perte des « boosters » retarderait l'enquête sur les causes de l'explosion.

La NASA a par ailleurs mis en garde les amateurs de souvenirs contre les risques encourus en cas de contact avec certains des débris, notamment ceux de couleur verte. « Certains réservoirs contenaient des produits hautement toxiques », a déclaré l'agence américaine dans un appel à la population.

Par ailleurs, à Detroit, le secrétaire américain à la Défense Caspar Weinberger a déclaré, hier, que l'accident de la navette retarderait certains des essais du programme de « guerre des étoiles » mais n'aurait cependant pas d'incidences graves sur le programme de défense spatiale.

« Il y a un certain nombre d'essais qui dépendaient spécifiquement du programme de la navette spatiale et nous devons simplement en retarder certains », a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

Le secrétaire à la Défense a également appelé à la construction d'une nouvelle navette spatiale, la flotte de la NASA ne comptant plus que trois véhicules, Atlantis, Columbia et Discovery.

Le Pentagone avait prévu d'utiliser à des fins militaires un tiers des 24 vols des navettes spatiales programmés par la NASA à partir de 1988.

La NASA a dû faire face, hier, aux premières critiques des vols habités, certains spécialistes de l'espace ayant accusé l'agence américaine d'envoyer des hommes dans l'espace pour vendre plus facilement les missions de recherche au Congrès et au contribuable américains. Le professeur Thomas Gold, de l'université de Cornell, a déclaré que toutes les expériences scientifiques à bord de la navette pourraient être faites sans personnel humain.

Pour certains opposants aux vols habités, la présence à bord de la navette d'une civile, l'enseignante Christa McAuliffe, n'était destinée qu'à capter l'intérêt de l'opinion publique au moment où la NASA fait face à de sérieuses restrictions budgétaires.

La *Washington Post* indiquait, hier, dans son éditorial que les critiques du programme des vols spatiaux habités sont injustes et que la présence d'astronautes à bord de la navette est nécessaire, que ce soit pour des missions civiles ou militaires.

Les spécialistes de la NASA ont d'autre part commencé à éprouver minutieusement les bandes magnétiques sur lesquelles sont enregistrées toutes les opérations effectuées par les équipages de la navette millième de seconde par millième de seconde. Ces bandes, souligne la NASA, sont considérées comme les éléments les plus importants de l'enquête en cours.

La commission d'enquête de la NASA examine également tous les films, photographies et documents de travail qu'elle a pu réunir ainsi que les débris récupérés en mer.

Pour la plupart, il s'agit de morceaux de tuiles thermiques ramenés au port mercredi. Les gardes-côtes, la marine et l'armée de l'air ont porté hier de 8 à 13 le nombre de navires patrouillant sur le site et de 9 à 13 le nombre d'avions survolant la région.

À Concord, au New Hampshire, le mari de Christa McAuliffe, « la prof de l'espace », est sorti de son mutisme et a remercié les nombreux Américains qui lui ont témoigné leur sympathie dans cette épreuve.

« Mes enfants et moi-même sommes tout à fait conscients de l'extraordinaire effusion de douleur et de soutien qui s'est manifestée dans toute l'Amérique. Nous désirons vous remercier tous et nous espérons que vous comprendrez notre besoin d'intimité. Nous avons tous perdu Christa. Nous vous remercions de respecter notre intimité et de partager notre chagrin », écrit M. McAuliffe.

« Nous souhaiterions pouvoir vous reconforter vous avec reconfort chacun de nous. Aux familles des autres membres de l'équipage, nous exprimons notre affection et nous partageons leur peine ».

M. McAuliffe et ses deux enfants, Scott, 9 ans, et Caroline, 6 ans, sont restés cloîtrés depuis le drame de mardi. Selon le principal partenaire professionnel de M. McAuliffe, Christopher Gallagher, le mari de Christa a rédigé cette déclaration avec deux autres de ses collègues de travail qui se trouvent avec lui en Floride et qui l'ont transmise au bureau de M. McAuliffe à Concord.

La catastrophe de Challenger a par ailleurs provoqué aux États-Unis, au-delà d'un deuil naturel, une orgie de psychanalyse de masse dirigée surtout vers les enfants des écoles.

Comme lors de la mort du président John Kennedy, les Américains traversent une crise nationale à l'occasion de laquelle ils éprouvent le besoin de disséquer leurs émotions collectives et de les faire exorciser par des professionnels de la psychothérapie.